

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Industrie du médicament : les sociétés opérant illégalement sur le grill

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

L'Agence du médicament du Gabon (AMG) a reçu le 13 janvier dernier, les responsables des sociétés de compléments alimentaires, de dispositifs médicaux et de cosmétique dont les activités échappaient ces derniers temps au contrôle des autorités. Une rencontre à placer dans le cadre de la surveillance des marchés qui permet de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur en République gabonaise. Finalement du bon niveau de protection des intérêts publics, entre autres, en matière de santé et de sécurité des consommateurs.

Sur les 13 sociétés identifiées, 8 ont répondu à l'appel du Dr Edwige Okouyi-Ndakissa et son staff. Parmi les griefs égrenés devant les responsables, le fait par exemple qu'une des entreprises d'importation des compléments alimentaires exerce

sans licence y relative depuis 2018. Mais aussi que certains promoteurs se servent du nom de leur entreprise pour d'autres activités n'ayant rien à voir avec celle initiale. Une des sociétés de dispositifs médicaux exerçait même sans fiche circuit ni technique.

D'où ce rappel à l'ordre de l'Agence qui a insisté sur les critères auxquels ces entreprises doivent absolument se soumettre avant d'exercer. Il s'agit des critères techniques comprenant l'agrément technique ou la fiche technique pour les sociétés de catégorie 2 ; la fiche circuit délivrée par l'Agence nationale de la promotion des investissements du Gabon (ANPI) pour se constituer en entité juridique ; et la licence d'importation attribuée par l'AMG. Celle-ci ayant l'obligation de vérifier le listing de tout ce que l'entreprise entend faire entrer sur le territoire national.

À ces critères techniques se



Les représentants des sociétés au cours des échanges à l'AMG.

greffent ceux fiscaux que sont la localisation de la société, les noms et prénoms du gérant puis le cadre de la structure. Et le directeur de l'Agence d'indiquer : " Une entreprise pourvue d'une fiche circuit sans la fiche technique n'est pas du tout

valable. " Non sans insister sur le fait qu'une société pharmaceutique ne saurait voir le jour sans le quitus du ministère de tutelle ou des autorités sanitaires. Et ceux des promoteurs n'ayant pas exploité leur agrément technique risquent de se le voir retirer.

Pour mémoire, les opérateurs du secteur ne fonctionnaient que sur la base d'agréments commerciaux. À ce jour, leurs activités sont conditionnées par la délivrance d'un agrément technique. Une quarantaine de sociétés en sont pourvues.

## BGFIBank Gabon inaugure son agence étoile Leonis à Lambaréné

Patene NDOUNDA  
Lambaréné/ Gabon

BGFIBank Gabon a procédé, vendredi dernier, à la cérémonie officielle d'inauguration des nouveaux locaux de son agence étoile Leonis sise au centre-ville de Lambaréné, à proximité de la mairie du 1er arrondissement. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs autorités administratives locales, dont le gouverneur de la province du Moyen-Ogooué, Barnabé Mbangalevoua, des parlementaires et des notables, tandis que le Groupe BGFIBank était représenté par son président-directeur général, Henri-Claude Oyima.

Dotée d'un cadre alliant confort et sécurité, l'agence Étoile Leonis offre aux clients un espace chaleureux et aéré tout en respectant les consignes de distanciation physique imposées par la Covid-19.



Une vue de la nouvelle agence de BGFIBank à Lambaréné.

Cette nouvelle architecture aux commodités modernes et ergonomiques répond aux exigences des clients, du personnel de la banque et, surtout, s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan stratégique triennal de BGFIBank Gabon basé sur le projet d'entreprise du Groupe BGFIBank " Dynamique 2025 ". Ce nouvel édifice dont la capacité d'accueil est d'environ 60 personnes offre les services suivants : ouverture de compte ; versements et retraits ; rechargement des cartes visa prépayées ; transferts d'argent ; BGFIBank Express ; Western Union ; distributeurs automatiques de banque.

## DGEL : installation d'un outil de type ICP

Prosper Sax NZE BEKALE  
Libreville/Gabon

LA Direction générale des études et laboratoires (DGEL) de Libreville vient de recevoir un outil de type ICP, qui a été installé officiellement le 14 janvier dernier par l'ingénieur Dimitri Uvoy (Horiba France). En présence du directeur général de la DGEL, Gafare Safiou Abdoul.

Pour le directeur adjoint du laboratoire des hydrocarbures, Charles Yannick Ognenguet, il s'agit de la mise en route d'un instrument qui va permettre d'améliorer et d'optimiser des ressources dans différents secteurs au niveau de la DGEL. " C'est un appareil de très haute performance qui va permettre d'analyser les paramètres essentiels des secteurs tels que les



L'installation de l'appareil à la DGEL.

mines, le pétrole, le manganèse, l'uranium, l'or et protéger notre environnement ", a-t-il souligné. Sur le plan technique, l'appareil ICP analyse uniquement du liquide. " On pourra savoir la composition d'une eau minérale. Est-ce qu'il y a beaucoup de potassium ou de magnésium dans l'eau ? L'appareil va aussi nous permettre de mesurer la quantité de sodium et peut-être

déceler une contamination dans le cas des eaux usées. Il va aussi permettre d'analyser des huiles et des hydrocarbures ", a-t-il conclu.

À noter que certains agents de la DGEL ont déjà été formés à l'utilisation de l'appareil. Ils vont créer des méthodes de travail, afin de leur permettre de faire des analyses qui sont réservées à leur application.